

DESTINATAIRES : Tous les pharmaciens exerçants dans un centre hospitalier offrant des services d'urgence
Linda Vaillant, directrice générale, A.P.E.S.
Maude St-Onge, directrice médicale, Centre antipoison du Québec

EXPÉDITEUR : Pierre-André Dubé, pharmacien-toxicologue, INSPQ
Responsable provincial du Registre des antidotes du Québec
Président, Comité directeur du Registre canadien des antidotes

DATE : 10 mai 2018

OBJET : **Modification à la procédure d'accès au Registre des antidotes du Québec à compter du 14 mai 2018**

Chers collègues,

C'est avec plaisir que je vous annonce que l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), avec l'appui du gouvernement du Québec, a signé avec le gouvernement fédéral un protocole d'accord relatif au Registre des antidotes. Cette entente a permis à l'Agence de la santé publique du Canada de développer une plateforme Web du **Registre canadien des antidotes** basée sur l'expérience du Québec et de l'INSPQ. Le nouveau registre sera hébergé sur le **Réseau canadien de renseignements sur la santé publique (RCRSP)**.

Dans les derniers mois, tous les chefs de département de pharmacie ont nommé un responsable local des antidotes (RLA). Ces derniers ont reçu un lien pour mettre à jour les données de leur site sur la nouvelle plateforme. Par conséquent, l'ancienne version du Registre hébergée par l'INSPQ sera abolie à compter du **14 mai 2018**.

À la demande du MSSS, et puisque le RCRSP est hautement sécurisé, le nouveau Registre ne sera plus accessible sur le réseau du RTSS sans mot de passe. Il a été convenu que, pour une première phase, seuls les professionnels à la réponse téléphonique du Centre antipoison du Québec (CAPQ) auront accès au Registre. **Par conséquent, si un pharmacien désire consulter le Registre, il devra téléphoner au CAPQ (1 800 463-5060 ; disponible 24 h/24, 7 j/7) pour obtenir l'information.**

Nous sommes conscients que cette nouvelle procédure pourrait apporter certains désagréments ou irritants. Toutefois, nous sommes dans une phase pilote. Ainsi, je vous invite à faire part de **vos commentaires et suggestions à votre responsable local des antidotes**. Ce dernier pourra compiler les commentaires des pharmaciens de son site et me les faire parvenir par courriel. Je tiens à vous rassurer que tout commentaire sera présenté aux membres du Comité directeur sur le Registre canadien des antidotes. Notez que si nous ne recevons aucun commentaire, aucune modification ne sera apportée à la plateforme ou à la structure de consultation des données.

Merci de votre généreuse collaboration.